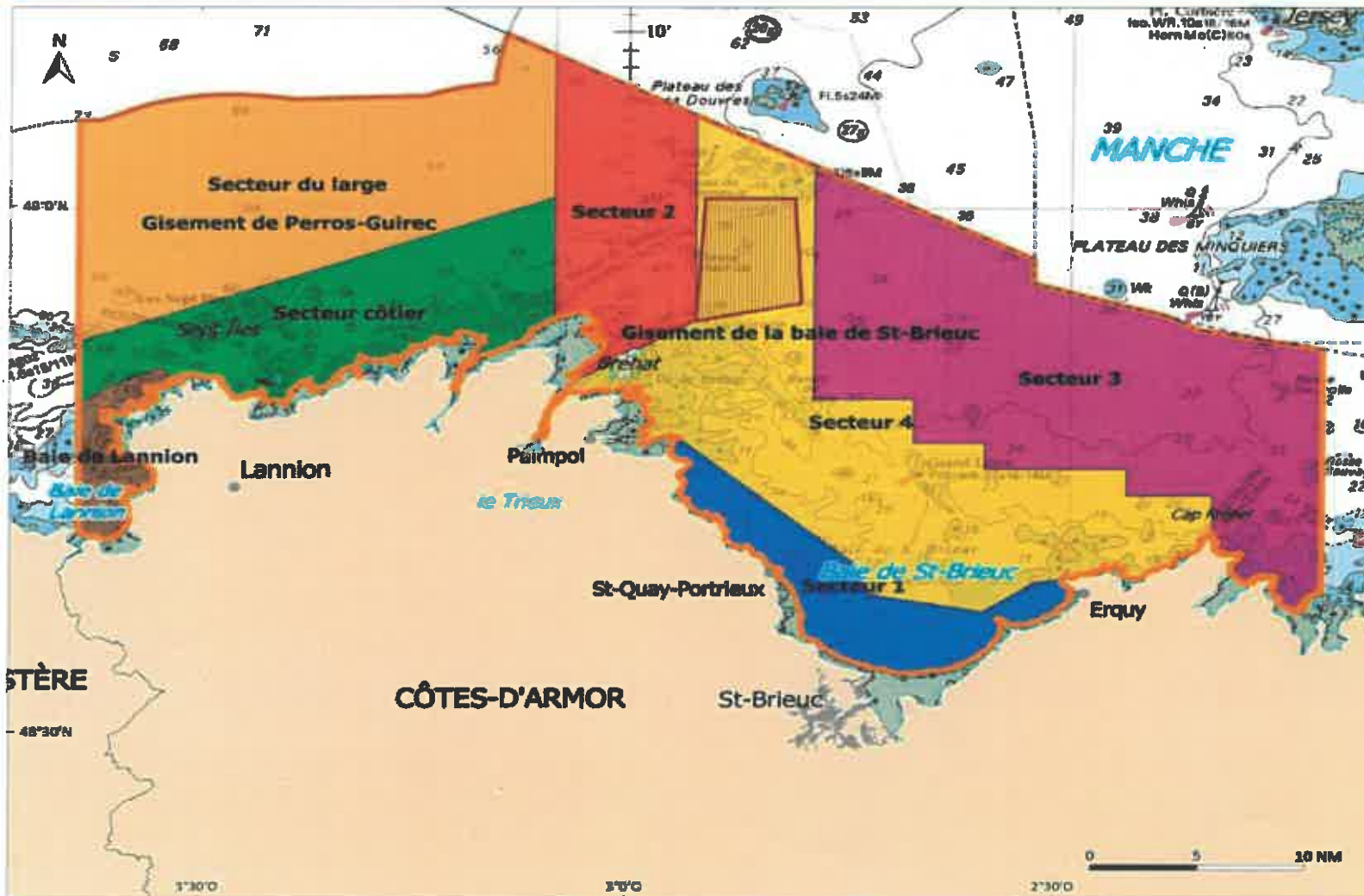


# PÊCHE DES COQUILLES SAINT-JACQUES DANS LES CÔTES-D'ARMOR



**Périmètre de la licence**

**Gisement de la baie de St-Brieuc :**  
 Secteur 1  
 Secteur 2  
 Secteur 3  
 Secteur 4

**Gisement de Perros-Guirec :**  
 Secteur côtier  
 Secteur du large  
 Secteur de la baie de Lannion

**Zones Interdites à la pêche**  
 Protection du banc de maërl  
 Cantonnement

**Délimitations maritimes**  
 - - - - Frontière maritime  
 - - - - Limite de la mer territoriale (12 milles)  
 - - - - Limite séparative de région

Projection : Mercator / Syst. coord. : WGS 84  
 Échelle : 1:800000 (1:50000 pour le zoom)

Sources : CRPMEM, AFB  
 Fond cartographique : Shom, IGN, GSHHG

Les produits dérivés maritimes proposés sous des fichiers des cartes marines du Shom ne sont pas utilisables pour la navigation maritime.  
 Ils ne remplacent pas les produits officiels d'un service hydrographique. Ces produits dérivés n'ont pas fait l'objet de vérification de la part du Shom.

Carte réalisée par le CRPMEM Bretagne, août 2020  
 Cartographie (pour le titre indicatif), n'ayant pas valeur réglementaire

Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne